

des laboratoires bien équipés où l'on fait des recherches visant surtout à accroître le rendement de ceux qui travaillent dans le domaine militaire. Le ministère des Affaires des anciens combattants encourage son personnel à effectuer des recherches dans ses hôpitaux; il s'agit surtout de recherches relatives aux maladies chroniques comme l'arthrite, l'artériosclérose, les maladies du métabolisme et de la nutrition, et les affections nerveuses et mentales.

On étudie dans les laboratoires des écoles de médecine, les hôpitaux et autres instituts médicaux une grande variété de problèmes médicaux. A l'égard de cette catégorie de recherches, les fonds qui proviennent du Trésor fédéral sont distribués par l'entremise du Conseil des recherches médicales, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et du Conseil de recherches pour la défense. Le Conseil des recherches médicales s'intéresse au vaste domaine des sciences médicales; il a récemment établi sa ligne de conduite relativement à l'assistance au personnel scientifique et aux subventions de recherche. La première catégorie comprend des bourses spéciales aux étudiants en recherches médicales, de même qu'aux chercheurs et aux Associés en recherche médicale qui sont des scientifiques indépendants. Les subventions à la recherche servent à acquitter la totalité ou une partie des frais de recherches dans les sciences médicales fondamentales (anatomie, physiologie, pharmacologie, biochimie, bactériologie et pathologie), de même que des recherches en sciences cliniques, y compris la médecine et la chirurgie expérimentales.

A même le Programme national de subventions à l'hygiène, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social fournit de l'aide financière aux recherches médicales entreprises sous l'égide des provinces dans les universités, les hôpitaux et autres institutions (voir la page 268). Chaque année, environ \$1,800,000 sont tirés de la subvention aux travaux de recherche sur l'hygiène publique, afin de stimuler et d'accroître les recherches dans ce domaine, y compris des études sur les services de santé et sur l'administration hospitalière. D'autres subventions, qui s'élèvent à quelque 2 millions de dollars par année, sont aussi accordées relativement à l'hygiène mentale, à l'hygiène maternelle et infantile, à l'hygiène publique en général, à la réadaptation médicale et aux enfants infirmes. Dans l'exécution du programme de subventions on prend avis auprès de sous-comités de recherches qui s'occupent de divers sujets, auprès du comité consultatif de recherches du Conseil fédéral d'hygiène, auprès de représentants des provinces et d'autres organismes fédéraux (Conseil des recherches médicales, Conseil de recherches pour la défense et ministère des Affaires des anciens combattants), ainsi qu'auprès d'organismes bénévoles, tel l'Institut national du cancer.

Le Conseil de recherches pour la défense accorde des subventions pour la recherche se rapportant aux problèmes intéressant la défense: le traumatisme, la conservation du sang, l'emploi de succédanés du sang, les effets des basses températures, etc.

Les écoles de médecine et les hôpitaux reçoivent également des fonds destinés aux recherches de la part des divisions provinciales de la Société canadienne du cancer et de fondations d'État comme l'*Ontario Cancer Treatment and Research Foundation* et l'*Alcoholism and Drug Addiction Research Foundation*. Des associations et sociétés de bienfaisance comme le club Rotary et les fondations privées comme la *J. P. Bickell Foundation*, l'*Atkinson Charitable Foundation*, l'Association canadienne de dystrophie musculaire, la *Canadian Life Insurance Officers Association*, la *Banting Research Foundation*, la Société de la sclérose en plaques, et des fabricants de produits pharmaceutiques contribuent aussi d'une façon importante à l'assistance aux recherches médicales au Canada. En outre, il convient de signaler que certains organismes américains accordent des subventions de recherches à plusieurs chercheurs de diverses universités canadiennes.

**Santé internationale.**—Le Canada apporte aide et concours à l'Organisation mondiale de la santé, ainsi qu'à d'autres institutions spécialisées des Nations Unies dont le programme comporte un élément important d'activité ou d'intérêt sanitaire. Il fournit de l'aide financière et technique aux pays sous-développés par l'entremise du Plan de Colombo et d'autres programmes bilatéraux. Une formation professionnelle en hygiène est dispensée à